

Onzième année. --- No 7.

# Le Sténographe Canadien.

Montréal, 1er septembre 1899.

## *La sténographie à l'école élémentaire.*

(Écrit spécialement pour le STÉNOGRAPHE CANADIEN.)

Pour nous, membres de l'enseignement, la sténographie n'est pas l'art de reproduire la parole : c'est une écriture phonétique, plus simple, plus facile d'apprendre que l'écriture usuelle, et qui peut servir de point d'appui pour l'enseignement de la langue.

Dans l'écriture orthographique, les signes ont une valeur variable ; parfois même ils sont nuls pour la prononciation et il arrive que le même son se représente de diverses manières comme par exemples les sons é, è, ê, qui ont 72 modes de représentation. C'est là une difficulté énorme pour les enfants.

Les signes sténographiques mis en regard des combinaisons orthographiques facilitent les progrès en lecture.

J'ajouterai que la connaissance de la sténographie permet d'enseigner l'orthographe aux enfants dès leur jeune âge en leur apprenant à lire, par le moyen de devoirs de traduction employés alternativement avec la copie. Ces devoirs sont des exercices de réflexion, de mémoire, qui complètent heureusement la perception acquise par la vue.

Le moyen le plus usité encore dans les écoles pour l'enseignement de l'orthographe, c'est la dictée, procédé suranné qui fatigue le maître et fait perdre un temps considérable.

La dictée oblige les enfants qui écrivent péniblement, à se hâter, et par suite à déformer leur écriture ; c'est là un premier inconvénient ; ensuite, comme ils n'ont pas, en écrivant, le temps de réfléchir, ils tracent les mots au hasard, commettent des fautes et des non-sens nombreux, et leur travail, qu'ils doivent s'efforcer de corriger ensuite, est une cacographie du plus déplorable effet sur la mémoire visuelle.

La version sténographique n'a pas ces inconvénients et offre de multiples avantages sur la dictée orale. Le texte sténographique, placé sous les yeux des élèves, donne lieu à une lecture expliquée ; or, la lecture expliquée, chacun le sait, est le meilleur moyen d'enseigner la langue ; on peut aussi faire analyser grammaticalement et logiquement le texte avant de le donner à traduire, ce qui ne peut se faire avec la dictée orale. Cela fait, les élèves traduisent en silence, avec une vitesse proportionnelle à leur aptitude, en faisant appel à leur réflexion, à leurs souvenirs, et en s'aidant s'il y a lieu de leur grammaire et de leur dictionnaire.

Ainsi compris, le devoir est plus intelligent, mieux exécuté que sous la dictée, et la correction en est rendue plus facile.

Il y a lieu de remarquer que pendant le temps de la traduction, le maître jouit de quelques instants de liberté qu'il peut consacrer à une autre division ou à la préparation d'un exercice.

La sténographie aux enfants, dès leur entrée à l'école, les met en état de traduire par écrit leur pensée, bien plus tôt qu'avec l'écriture ordinaire. Ce qui empêche les maîtres d'appliquer de si bonne heure qu'ils le voudraient les élèves à la rédaction, c'est la difficulté que présente l'écriture orthographique. Comment veut-on que l'enfant ait toute